



ARLD
association romande
des logopédistes diplômés

Rapport d'activité 2019

Association Romande des Logopédistes Diplômés



Sommaire

Structure de l'ARLD	3
Le Comité stratégique - Message de la présidente	4
ARLD 2019 en chiffres	5
<i>Rétrospective des activités 2019</i>	
Journée de la logopédie: le jeu	6
Film: un homme pressé	7
Registre des membres	7
Questionnaire sur la logopédie pour les adultes	8
Langage et pratiques	9
Plate-forme intercantonale PIC	10
Formation continue	10
Rencontre avec la CDIP et la CDS	11
CAPSL	11
Soutien du tour d'Europe « s'adapter »	12
CPLOL	13
Commission de déontologie	14
Commission de formation permanente	15
Groupe de travail: dyscalculie	16
Groupe de travail: prévention	17
Groupe de travail: pratiques professionnelles	18
Répartition des membres par section	19
Sections cantonales	
<i>Section bernoise</i>	<i>20</i>
<i>Section fribourgeoise</i>	<i>21</i>
<i>Section genevoise</i>	<i>22</i>
<i>Section jurassienne</i>	<i>23</i>
<i>Section neuchâteloise</i>	<i>24</i>
<i>Section valaisanne</i>	<i>25</i>
<i>Section vaudoise</i>	<i>26</i>
Commission des finances	27
Comptes	28

Structure de l'ARLD

Secrétariat général

Comité stratégique

Joëlle Pitteloud, secrétaire générale - 70%
Catherine Tlili-Hunziker, chargée de projet - 44% dès août
Monique Tschumperlin, secrétaire administrative - 60%

Commissions permanentes selon les statuts

**Plateforme
intercantonale
PIC**

**Commission
de
déontologie**

**Commission
des
finances**

**Commission
formation
permanente**

Groupes de travail

**GT
Pratiques
professionnelles**

**GT
Dyscalculie**

**GT
Prévention**

**Revue
«Langage et
pratiques»**

Le comité stratégique Message de la présidente

Je profite de l'espace qui m'est donné ici pour remercier tous les membres de l'ARDL qui d'une manière ou d'une autre ont contribué et soutenu cette année (ne serait-ce que par le biais des cotisations) les réflexions et les actions menées au sein de l'association.

Mention spéciale faite aux membres qui se sont activement engagés dans les comités, les groupes de travail et les commissions et s'efforcent, par leur travail, d'entretenir la cohérence et la cohésion de l'ARDL. Mes remerciements vont également au Secrétariat Général, dont l'efficacité est très appréciée au vu de ses ressources actuelles.

J'invite les membres qui hésiteraient encore à s'engager activement, à parcourir ce rapport annuel qui est là pour illustrer le champ des possibles, esquisser les défis actuels et à venir, mais aussi fêter les succès du travail collectif.

Continuons à s'engager car « *Le seul endroit où le succès précède le travail est dans le dictionnaire* » (Vidal Sassoon)



- ***Anaïs Favre, présidente***
- ***Céline Lauffs, vice-présidente***
- ***Emilie Godbille***
- ***Eloïse Eusebio-Christe***
- ***Sylvie Moine***

***Eloïse Eusebio-Christe a quitté le Comité fin 2019.
Un grand merci pour son investissement durant 3 ans.***

ARLD 2019 en chiffres



**3 collaboratrices au Secrétariat général
174%**



**945 membres répartis
sur 7 sections romandes**



**83 membres engagés dans les
Commissions, Comités de sections,
Groupes de travail, Comité stratégique**



**Nouveau:
24 membres étudiants**



8 lettres d'information



**375 participant-es
à des formations**

Rétrospective des activités 2019

Journée de la logopédie: le JEU

Un journal en 3 langues, des cartes pliables à l'infini et un bon écho médiatique: voici comment résumer le premier projet national dans le cadre de la journée européenne de la logopédie, sur le thème du jeu.

Pour la première fois, l'ARLD, la DLV et l'ALOSI, sous l'égide de la CAPSL (Conférence des associations professionnelles suisses de logopédie) ont développé pendant plusieurs mois un projet commun dans le cadre de la journée du 6 mars. Même si la tâche a été conséquente et le travail important, le résultat confirme que cela « valait le coup ». Il a permis notamment de renforcer les synergies entre les régions linguistiques. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à ce projet.

- ✓ Un journal trilingue
- ✓ Les cartes pliables à l'infini, amusantes à utiliser lors de rencontres avec des parents, des professionnels ou à mettre à disposition dans votre salle d'attente.
- ✓ Des informations complémentaires ludiques sur le site Internet
- ✓ Des interviews dans le journal « la Liberté » ainsi qu'à la RSR «On en parle »



Membres du groupe de travail, de gauche à droite :
Edith Volmer (DLV, Leitung), Laura Buetti (ALOSI), Martina Schütz (DLV), Anne-Christine Joyet (ARLD),
Betül Akin (ARLD)

Film: un homme pressé



CINÉ RENCONTRE

Lundi 26 novembre 2018
18 heures

En présence de représentant-e-s des associations et institutions:

Association Romande des logopédistes diplômés

Association aphasie suisse

Association vaudoise des aphasiques

Institution de Lavigny

CHUV

Les Galeries - rue du Petit-Chêne 27 - 1003 Lausanne

Grâce à des logopédistes engagé-e-s et à une collaboration avec différentes institutions ou associations, 6 ciné-rencontres ont pu être mises sur pied en un temps record dans différentes villes.

Des logopédistes et des personnes souffrant d'aphasie sont venus rencontrer et échanger avec le public. Plusieurs articles de presse ainsi que l'émission « On en parle » se sont faits l'écho de cet événement.

Registre des membres

Le registre actuel des membres est obsolète; il n'est pas accessible au public, lacunaire et n'est plus tenu à jour. L'ARLD souhaite disposer d'un annuaire accessible sur Internet. Le projet est compliqué et demande différentes clarifications au sein des membres, puisqu'il doit faire face à la complexité de la logopédie.

- ✓ Des sources de financement différents : canton / assurance maladie
- ✓ Des statuts différents : employés-es / indépendants-es
- ✓ Des patientèles différentes : pré-scolaires, scolaires, adolescents, adultes
- ✓ Des champs d'intervention à définir.

Lors de l'Assemblée annuelle, les délégués ont donné le mandat au comité, de développer des propositions sur les champs de compétence. Le registre ne sera pas terminé comme prévu initialement en 2020, il avance à petits pas.

Questionnaire sur la logopédie pour les adultes

Les données chiffrées permettent d'illustrer les difficultés auxquelles la logopédie doit faire face, comme par exemple, le nombre insuffisant de logopédistes travaillant pour les adultes. Grâce au questionnaire auquel vous avez été nombreux à participer, nous disposons de données permettant d'illustrer les éléments avancés.

- ✓ 472 réponses, un grand MERCI aux personnes ayant participé
- ✓ 445 membres de l'ARLD (94,3%)

Lieux de travail :

- Cabinet privé : 67,7%
 - Institution : 18,9%
 - Hôpital : 10,8%
 - Egalement en EMS : 3,6%
-
- ✓ 90 personnes disposent d'un numéro de concordat (remboursement par l'assurance-maladie).
 - ✓ 62 personnes utilisent leur numéro.
 - ✓ moins de 20% des logopédistes travaillent exclusivement pour les enfants.

Grâce à Justine Girardon, Pauline Mudry et Grégoire Python, les chiffres ont été analysés pour la Suisse romande et les questions à soumettre aux personnes participant à la PIC sur les adultes ont pu être préparées ; un grand merci.

Le questionnaire a été également conduit en Suisse allemande et italienne et les données vont être regroupées et analysées au niveau suisse.

Langage et pratiques

**Langage et pratiques est mort,
que naisse le nouveau Langage et pratiques**

Projet de nouvelle maquette



Les avis des membres ont été pris et les maquettes et projets ont pu être développés.

Un groupe de travail composé de Cécile Angeloz, Sophie Baechler, Marie di Pietro, Clotilde Marsault, Grégoire Python, sous la direction d'Ellen Weigand, journaliste, conseillère en communication et webdesign, ont développé et évalué un questionnaire à l'attention des membres afin de proposer une nouvelle structure de Langage et pratiques.

→ 40% des membres ont participé et indiqué que L&P a sa raison d'être,
→ mais sa forme et son contenu doivent être modifiés.

Décisions :

- ✓ Une revue plus courte et d'utiliser les synergies avec les thèmes prioritaires, les formations et les journées de la logopédie avec l'intégration d'informations pratiques.
- ✓ Adoption du cahier des charges des différents intervenants,
- ✓ Sur le format et la maquette.
- ✓ Nomination de la rédactrice en chef, Catherine Tlili
- ✓ Création et tenue de la première séance du nouveau comité de rédaction : Betül Akin, Natacha Avanthay, Marie di Pietro et Sophie Baechler

Parution du nouveau numéro en 2020

Plate-forme intercantonale: PIC

Les 4 réunions ont permis aux sections d'échanger sur des thèmes très divers et notamment de confirmer les pratiques différentes entre les cantons et, le cas échéant, de s'inspirer de bonnes pratiques.

La Plateforme Intercantonale réunit les porte-paroles des sections cantonales, ainsi que les membres intéressés par le thème de la PIC soit :

- ✓ *Les aménagements scolaires* : échanges et comparaison sur les pratiques, les règlements, les processus différents d'un canton à l'autre.
- ✓ *L'évaluation des élèves allophones* : présentation de l'outil d'évaluation Vernex-L par Eric Mermoud avec des réflexions sur l'accueil de la demande et l'évaluation.
- ✓ *La rédaction des rapports* : quelques éléments de soutien pour le groupe pratiques professionnelles et plus spécialement, sur les pratiques cantonales, le temps, la facturation.
- ✓ *La logopédie pour adultes* : les principaux résultats du questionnaire pour adultes, les exigences des numéros de concordat et les organisations de logopédie.

Formation continue

La formation permanente est un devoir d'ordre éthique qui vise le maintien et la mise à jour des compétences professionnelles acquises. L'ARLD souhaite valoriser le fait que les membres répondent à ces critères afin de garantir des soins de qualité à ses patients-es.

L'ARLD promeut la diversité des formations et l'accessibilité dans les différentes régions au moyen de « délocalisations » et collaborations avec les sections.

- ✓ 17 formations organisées par l'ARLD
- ✓ 35 jours de formation
- ✓ 4 villes différentes

Rencontre avec la CDIP¹ et la CDS²

Les liens avec les instances nationales doivent être renforcés pour mieux faire connaître la logopédie. La pénurie de main d'œuvre, la logopédie pour adultes, les statistiques, la logopédie oubliée dans le domaine de la santé, les obligations de formation des hôpitaux et les formations Bachelor/Master sont quelques points abordés lors de ces rencontres. Les avancées se font à petit pas.

¹ *Conférence des directeurs-trices cantonaux-ales de l'instruction publique*

² *Conférence des directeurs-trices cantonaux-ales de la santé*

CAPSL - Conférence des associations suisses de logopédie

Ensemble on est plus fort

Les représentantes de l'ARLD (Suisse romande), de l'ALOSI (Tessin) et de la DLV se sont réunis 3 fois 1 jour, au cours desquels les défis nationaux en matière de logopédie - orthophonie ont été discutés et des solutions ont été trouvées.

Thèmes :

- ✓ Actualisation de l'art. 10 de l'OPAS.
- ✓ Questionnaire développé par l'ARLD et élargi au niveau national sur la logopédie pour adultes.

Soutien du tour d'Europe: « s'adapter »

Elise Mathy et Louis Gustin parcourent l'Europe pour sensibiliser aux lésions cérébrales et à leurs conséquences, dont ils sont victimes. Leur projet est de témoigner, sensibiliser à l'aphasie et à l'AVC et montrer les possibilités de prise en charge existantes. L'ARLD a diffusé les informations et apporté un soutien financier au projet.



Conférence CHUV de Lausanne, Auditoire Jequier Doge
16H30
Rue du Bugnon 46, CH-1005 Lausanne

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE :
AVANCER ENSEMBLE AVEC L'AVC ET L'APHASIE
Élise et Louis vont traverser l'Europe en 2019 pour sensibiliser à l'AVC et à l'aphasie

1ère en Europe

SPONSOR PREMIUM
Financement participatif

AVC
Grand Est
RÉGION GRAND-EST



CPLOL – Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes Logopèdes de l'UE

Activités majeures

- ✓ Participation à l'Assemblée Générale et à une séance de mise en route des nouvelles structures.
- ✓ Formulation de propositions et suggestions en assemblées et par mail.

Succès

- ✓ Modification des **statuts** et mise en place d'une nouvelle structure.
- ✓ **Election** d'un nouveau comité.
- ✓ Mise en place progressive de « Task-forces » : journée de la logopédie, formation, congrès, finances.
- ✓ **Congrès** initialement prévu du 13 au 15 mai 2021 à Bilbao, reporté à 2022.
- ✓ **Délégation** : échanges et collaboration avec la déléguée de la DLV.

Défis

- ✓ Maintenir la mission du CPLOL d'être une **organisation représentative** des logopédistes en Europe.
- ✓ **Pérenniser et améliorer** la nouvelle structure et des statuts.
- ✓ Gérer le mouvement des démissions (Allemagne, France, Tchéquie) et soutenir l'affiliation par associations.
- ✓ **La gestion** financière.
- ✓ Participation de l'**ARLD** à l'AG fin mars 2020. Notre association reste attentive à l'évolution du CPLOL et décidera en temps voulu de la **suite à donner** à notre affiliation.

Remerciements chaleureux à Michèle Kaufmann-Meyer, qui a quitté le comité en mai 2019, après six années de présidence.

Commission de déontologie

- *Solange Waselle, présidente*
- *Sophie Castella*
- *Marie-Cécile Donzé-Maret, dès novembre*
- *Sandrine Praz Pitteloud, jusqu'en novembre*

Notre mission consiste à

- ✓ *Veiller à la bonne application du code et à contribuer à l'exercice d'une logopédie de qualité.*
- ✓ *Réfléchir sur l'éthique.*
- ✓ *Formuler des avis et des recommandations.*

Objectifs généraux

- ✓ Examiner les situations soumises et les traiter dans un esprit de conciliation.
- ✓ Répondre aux questions de membres en lien avec la déontologie de la profession.

Résultats

- ✓ Rédaction d'un **formulaire de signalement d'une plainte** (voir site).
- ✓ Rédaction de la **procédure en cas de plainte** (transmise aux membres en été 2019).
- ✓ Rédaction de **8 recommandations** (voir catalogue des recommandations).
- ✓ Traitement de **9 situations** (VD/GE/NE/FR).

Consultation de la Commission par des membres pour des **questions déontologiques**.

Appel aux membres pour participer à la Commission de déontologie.

« Convivialité, respect, réflexion et conciliation »

sont les maîtres-mots des membres de la Commission.

Remerciements à Isabelle Enrico (NE) et Fabienne Kohler (JU) qui ont quitté la Commission en décembre 2018.

Commission de formation permanente

- ***Daphné Chételat***
- ***Justine Girardon***
- ***Lucie Voillat***
- ***Catherine Tlili-Hunziker***

La vérification des heures de formation accomplies débutera à l'automne 2021. 10% des membres de toutes les sections sera tiré au sort et informé par mail.

Nos objectifs résident dans le fait de développer la formation continue au niveau romand et contrôler les heures de FP en lien avec le concept de formation.

Réalisations

- ✓ Catalogue des formations permanentes pour 2020.
- ✓ Délocalisation des FP dans différents cantons.
- ✓ Mise en ligne du formulaire de contrôle des FP.
- ✓ Mise en ligne du formulaire d'évaluation pour les formations.
- ✓ Développement du pôle formation « adulte ».

Groupe de travail: dyscalculie

- *Anne-Françoise de Chambrier*
- *Cassandra Muriset*
- *Catherine Nydegger*
- *Sandrine Roch*
- *Muriel Taccoz Erpen*

- ✓ **Poursuite du cycle de formation : module 2 et 3 dispensés en 2019, module 4 mis sur pied pour 2020.**
- ✓ **Premier jet d'une brochure sur la dyscalculie**

Le GT sur la dyscalculie a pour **objectifs généraux** :

- ✓ La mise en place d'un cycle de formation sur la dyscalculie, d'orientation neuropsychologique, sur plusieurs modules.
- ✓ La réalisation d'une brochure sur la dyscalculie.

L'année 2019 a permis de voir se concrétiser les 2^e et 3^e modules de formation sur la dyscalculie. Nous avons eu le plaisir d'accueillir **Alice De Visscher** (10-11.01.19) qui nous a parlé des **difficultés mathématiques élémentaires**. Puis, **Marie Christel Helloin** (21-23.03.19) nous a présenté l'outil d'évaluation **Examath** et un atelier d'approfondissement sur la **résolution de problèmes**.

Pour clore le cycle de formation, nous avons souhaité organiser un dernier module en sollicitant à nouveau **Alice De Visscher** pour parler des **processus numériques de plus haut niveau** (formation prévue : 23-24.11.2020).

Une **supervision avec Marie-Pascale Noël** a été reconduite le 10 mai 2019.

Concernant la **brochure sur la dyscalculie**, une **collaboration avec le CSPS** a été initiée, dans le but d'élaborer une brochure sous l'égide de cette fondation qui crée plusieurs brochures sur les besoins éducatifs particuliers. Nous avons rédigé une proposition de brochure et attendons le retour de la collaboratrice en charge de ce dossier, retour qui devrait arriver « printemps 2020 ». Si les deux parties s'entendent sur le contenu de cette brochure, celle-ci pourrait sortir courant 2020.

Groupe de travail: prévention

- ***Aude Bertras***
- ***Marjorie Bettendroffer***
- ***Audrey Boucheré-Beraldo***
- ***Carole Goettier***
- ***Christine Parisod***
- ***Gaëlle Schildknecht***
- ***Catherine Tlili-Hunziker***

Réalisations 2019

- ✓ Brochure (28 pages) avec conseils illustrés destinés aux parents pour aider le développement du langage de leur enfant.
- ✓ Flyer illustré résumant la brochure.
- ✓ Tableau Excel avec 12 fenêtres développementales pour les logopédistes.

Objectifs 2020

- ✓ Définir les actions de prévention et les budgétiser.
- ✓ Diffuser les documents produits par le GT aux membres ARDL et vers l'extérieur.

L'avancée des documents est quasiment arrivée à terme fin 2019 pour le tableau, le flyer et la brochure. Ils sont actuellement en cours de finalisation auprès de la graphiste. Les différents contenus de ces supports ont été validés par les 2 universités (pour le tableau) et par les logopédistes « expertes » en prévention du GT et externes au GT. Un travail avec Ellen Weigand, spécialiste en communication, a permis de prendre du recul pour le flyer et la brochure, en termes de communication vers l'extérieur et d'une meilleure organisation de la lecture de nos informations en matière de prévention du langage.

Groupe de travail: pratiques professionnelles

- ***Vanessa Baumgarten***
- ***Caroline Busch***
- ***Cindy Hurry***
- ***Barbara Larcher***
- ***Pauline Mudry***
- ***Catherine Tili-Hunziker***

Le GT développe des outils nécessaires aux pratiques professionnelles sous forme de définitions, références ou de recommandations accessibles aux membres sur le site internet, d'ici cet automne.

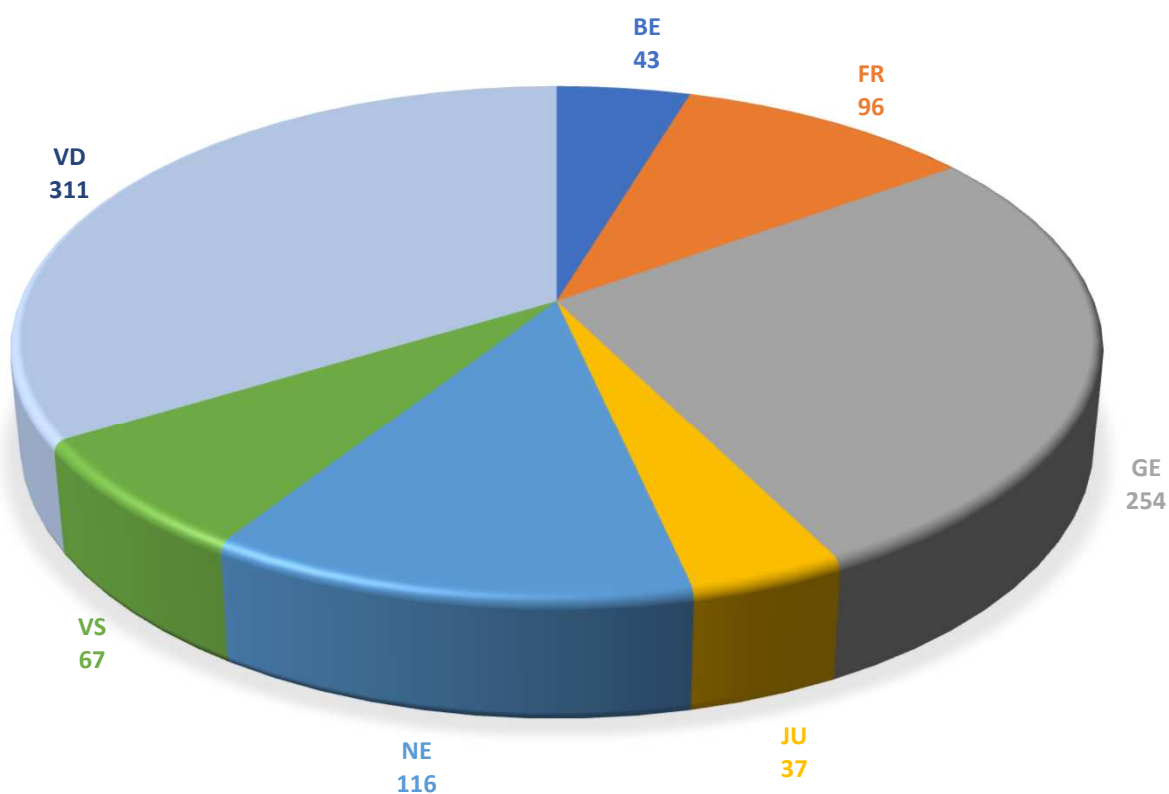
Nous avons pour objectifs de développer des documents PDF à télécharger sur le site internet, comme une feuille de route déclinée en différents actes de nos pratiques professionnelles.

Les documents PDF concernent les points suivants :

- ✓ Définition de notre profession et des différents champs de compétences.
- ✓ Définition des types de troubles traités en logopédie.
- ✓ Références aux critères diagnostics.
- ✓ Références aux différentes approches.
- ✓ Recommandations pour bilan.
- ✓ Recommandations rédaction de rapports.
- ✓ Recommandations passation des dossiers.
- ✓ Recommandations intensité des séances.
- ✓ Recommandations en termes de fin de traitement.
- ✓ Recommandations de l'exercice professionnel.

Répartition des membres par section

945 membres ordinaires



Nos membres peuvent être affiliés à plusieurs sections, dans la mesure où ils exercent une activité professionnelle sur plusieurs cantons.

Section bernoise

Membres du comité

- *Joëlle Aebersold*
- *Lucile Chételat*
- *Morgane Gallet*
- *Lucie Voillat*
- *Cyndie Mischler*
- *Aline Surdez Bolzli*

En 2019, une grande partie de notre énergie a été mise dans la défense de notre réalité professionnelle face aux instances cantonales.

Activités majeures

Défense de la convention tarifaire et investissement dans le dossier REVOS.

Succès

- ✓ Grâce à la mobilisation des associations romandes et alémaniques, nous avons pu **maintenir le tarif horaire des logopédistes indépendants-es** qui était menacé. La convention 2019 prévoyait en effet une baisse de 20.- par heure, ce qui était inacceptable. Nous avons en revanche accepté l'introduction d'un plafonnement à 30 heures de thérapie par semaine.
- ✓ En 2019, nous avons également organisé une AG extraordinaire afin de **trouver de la relève pour le comité**. Cette AG a connu un dénouement heureux puisque depuis novembre, deux nouvelles co-présidentes et une nouvelle secrétaire sont venues prendre le relais des membres sortants.

Défi

Notre grand défi a été et restera de **défendre les intérêts de la logopédie ainsi que notre réalité francophone en vue des changements prévus en 2022 lors de l'entrée en vigueur du nouveau concept de pédagogie spécialisé**. Nous avons pu, pour cela, compter sur un groupe de travail investi et une collaboration fructueuse avec le syndicat des enseignants. Nous avons ainsi, entre autres, pu répondre présents aux différentes séances de travail organisées par le canton, faire comprendre l'importance d'intégrer les directions d'école dans le processus et répondre à une consultation.

Section fribourgeoise

Membres du comité

- ***Emilie Boffard***
- ***Delphine Cler-Lauper***
- ***Stéphane Jullien***
- ***Muriel Streuli***

En 2019, le comité ARLD-Fr a pris position avec succès face à la nouvelle Loi sur la Pédagogie Spécialisée, entrée en vigueur en janvier 2020. Les 3 membres du comité ont, malgré leur faible nombre, poursuivi des échanges importants avec leurs différents partenaires.

Ont été un succès:

- ✓ La prise de position face à la nouvelle Loi sur la Pédagogie Spécialisée (LPS) Fribourgeoise a permis la modification de certains articles. Aujourd'hui, une période transitoire de 10 ans a été initiée.
- ✓ La communication étroite avec le comité alémanique (FLV) et celui des indépendants (ALIFR), qui nous permet d'avoir des regards divers sur les dossiers, ainsi que les contacts engagés avec le Directeur et les logopédistes du SESAM, la Commission des Directeurs de SLPP.

Pour 2020, les défis seront:

- ✓ Trouver des membres motivés à prendre le relai au comité ARLD-FR et réanimer la section fribourgeoise pour un nouveau souffle, notamment des logopédistes indépendants-es et des logopédistes travaillant avec les adultes.
- ✓ Motiver le groupe de travail pour la logopédie adulte à poursuivre ses démarches et les membres concernés à s'engager dans ce dossier, peut-être aussi au niveau romand.
- ✓ Ne pas disperser les forces entre les comités ALIFR et ARLD-FR, les groupes de travail, éviter une segmentation de la profession. Apparaître comme un ensemble associatif cohérent auprès du SESAM, des directeurs des SLPP, comme auprès du grand public.

Section genevoise

Membres du comité

- **Séverine Coquoz**
- **Sandra Lupini**
- **Stéphanie Pion**
- **Laura Schenker**

Activités majeures en 2019

- ✓ Mise à jour de notre règlement pour les 0-20 ans.
- ✓ Conséquences pratiques.

Succès

- ✓ Mise en Place de la **directive des aménagements scolaires**.
- ✓ **Formation des répétiteurs** de la Croix Rouge aux troubles Dys.
- ✓ Réalisation de **formations** diverses (orthodontie, l'attention dans les apprentissages, langage écrit/oral de Mme Bobillier Chaumont).
- ✓ Contact avec les autorités cantonales dans le cadre de la **mise à jour du RIJBEP**, et de la mise en place de la PES.
- ✓ **Prévention** : réflexion sur des actions précises de prévention (présence en maternité, en maison de quartier, formation des enseignants, etc.).
- ✓ Accueil de **nouvelles membres au sein du comité**.

Défis

- ✓ Développer notre réseau pour améliorer la prévention pour la population.
- ✓ Réorganiser le fonctionnement du comité cantonal pour faciliter l'engagement des membres, leur investissement et la transmission des informations.
- ✓ Concertation avec les autorités cantonales et les acteurs genevois sur la pénurie de place de traitement en logopédie.
- ✓ Continuer à proposer des conférences aux membres.

Section jurassienne

Membres du comité

- **Daphnée Chételat**
- **Alizée Corpataux**
- **Sandrine Gamba-Wuersten**
- **Pauline Heusler**
- **Marie-Noëlle Provot**
- **Elsa Rouvinez Vonlanthen**

A la suite des différentes mesures négociées, les **coûts de la logopédie cantonale ont diminué**. Il s'agit d'un succès dans notre collaboration avec le Service de l'enseignement (SEN) qui constate que nous avons répondu à leurs demandes tout en maintenant les postes d'employé-e-s et le statut d'indépendant-e par l'introduction d'accréditations.

Néanmoins, des tensions ont émergé dans notre section après que des modifications de notre ordonnance parues en septembre nous ont prises de court car elles ne tenaient pas compte de certains points discutés préalablement. *Nous œuvrons à maintenir la cohésion dans la section, la défense des intérêts de la profession et le partenariat avec les autorités cantonales.*

Le SEN a mis sur pied un groupe chargé de **l'élaboration de la nouvelle ordonnance concernant la pédagogie spécialisée** et y a intégré une logopédiste afin de représenter nos besoins et nos propositions.

Au niveau de la **formation professionnelle**, notre groupe « dys » a œuvré pour proposer un catalogue de formations et en a dispensé trois durant l'année. Nous avons également proposé une journée de formation continue pour nos membres.

En 2019, nous voyons arriver une **logopédiste-conseil** au sein du SEN, notre défi a été d'instaurer rapidement une collaboration avec elle, afin de défendre ensemble notre profession. Des rencontres avec elle, le comité et les membres ont été organisées.

Section neuchâteloise

Membres du comité

- ***Céline Perrin-Blaser***
- ***Stéphanie Chassot***
- ***Isabelle Choffat-Casaburi***
- ***Justine Girardon***
- ***Delphine Hoarau***
- ***Virginie Thivollet***

2019: une année riche en projets avec un air de renouveau !

Janvier : 6 nouvelles volontaires s'engagent pour continuer à faire vivre la section neuchâteloise de l'ARLD.

Cette année à Neuchâtel : une lettre d'information sur les mesures d'économies du canton, la mise en place d'une **newsletter trimestrielle**, la page neuchâteloise du site **internet** remise à neuf, des **liens** entretenus avec différents acteurs de la logopédie neuchâteloise. Notre comité a pris ses quartiers et les idées ne nous manquent pas pour mettre en place des projets qui se veulent **proches de la pratique professionnelle et de vous toutes**.

Et les liens avec la Romandie? L'ARLD romande effectue un travail considérable en lien direct avec les comités cantonaux dont nous n'avons pas toujours conscience ! Ainsi, nous participons régulièrement aux PIC et également cette année à deux groupes de travail : « organisation et contrôle des formations » et « logopédie adulte ».

Nos (futurs) défis... :

1. Trouver un chemin confortable pour être **plus visibles, plus reconnus-es et, pourquoi pas, plus entendus-es** ? En ce sens, 2 membres du comité ont participé à la formation « lobbying » et si ce mode de fonctionnement ne fait pas partie de nos qualités innées. Cela semble pourtant nécessaire pour faire **connaître et valoriser** l'importance de notre travail auprès des autorités !
2. Améliorer **l'attractivité de l'ARLD auprès de nos jeunes collègues** nouvellement diplômés-es, afin de garder une association vivante et forte !

Le futur se co-construit ensemble ! ***Merci pour vos échanges qui nourrissent nos réflexions et nous portent.***

Section valaisanne

Membres du comité

- **Claire Andenmatten**
- **Laure Eggel-Evêquoz**
- **Valérie Gianadda**
- **Johanna Mariéthoz**
- **Pauline Mudry**

Le Comité VS a fait peau neuve ! Sauvetage de la section et participation à la commission de pédagogie spécialisée ont rythmé 2019.

Définition des rôles, commission de pédagogie spécialisée, formation continue.

Danger d'extinction pour la section ! Mais après un ultime appel :

- ✓ Une AG extra-ordinaire permet **l'élection d'un nouveau Comité**
- ✓ Sa **composition est variée** avec des représentantes de pratiques diverses (indépendante / salariée - enfants / adultes).
- ✓ Dans la foulée, nous sommes convoquées pour faire partie de **la commission cantonale de la pédagogie spécialisée** (organe étatique en charge du nouveau concept), une opportunité de **porter la parole de nos membres** qui se montrent réactifs pour nous relayer leurs avis sur les changements survenus depuis 2016 dans les mesures pédagogiques.

Pour 2020, le Comité a notamment pour objectifs :

- ✓ Mettre sur pied un **groupe de travail « ressources »** dans le cadre de la **commission stratégique cantonale**, afin de permettre aux membres d'exprimer leurs priorités, préoccupations, pistes d'actions.
- ✓ **Faire le pont** entre notre commission de formation et la Commission romande afin de relayer les propositions des membres quant à la **formation continue**.
- ✓ Réfléchir à des **actions de sensibilisation et vulgarisation** concernant notre profession et nos patients

Section vaudoise

Membres du comité

- ***Sandrine Bart***
- ***Charlène Détraz***
- ***Estelle Grolimund***
- ***Grégoire Python***
- ***Laurie Valton***

La LPS est entrée en vigueur en août 2019. Une convention provisoire pour les logopédistes indépendants et un portail avec des évaluations préliminaires au niveau des PPLS ont été mis en place à la rentrée.

Succès

Dans le nouveau règlement d'application de la LPS, le SESAF a pris en compte plusieurs demandes de l'ARLD-Vaud. Ainsi les logopédistes indépendants-es pourront continuer à suivre des enfants en âge scolaire ; ils-elles pourront réaliser les mêmes mesures que les logopédistes PPLS, y compris les mesures préventives et les mesures indirectes (conseils à d'autres professionnels). Par ailleurs, depuis cet été, les séances de bilan réalisées par les LI sont systématiquement financées par le SESAF, même si le bilan ne débouche pas sur un suivi. Enfin, concernant les évaluations préliminaires réalisées par les thérapeutes PPLS, les associations ont obtenu une simplification du formulaire à remplir par les thérapeutes.

Défis

Les négociations sur les conventions pour les logopédistes indépendants-es vont commencer après le confinement. Nous allons tenter de négocier un paiement des réseaux et des rapports, ainsi qu'une hausse du tarif des traitements. Par ailleurs, nous allons aussi devoir réfléchir avec le SESAF à une solution pour une meilleure répartition géographique des LI et tenter de négocier que les LI installé-e-s puissent continuer à travailler au même pourcentage qu'actuellement, si souhaité. Concernant les logopédistes PPLS, le groupe de travail défendant la classe 11 pour tous-tes les logopédistes PPLS a été reconstitué et travaille avec SUD.

Commission des finances

- ***Sandrine Bricheux***
- ***Jean-Luc Nicoulin***

La Commission des Finances s'est réunie deux fois en 2019 et a participé à l'Assemblée des délégués.

Elle fait appliquer le règlement financier de l'ARLD, assiste le Comité stratégique dans la gestion de finances, contrôle les dépenses, procède au bouclage des comptes et élabore le budget en collaboration étroite avec la Secrétaire générale.

En dehors des tâches courantes, cette année, la Commission a notamment participé à la réflexion autour des besoins et projets du Secrétariat général, de la formation continue, des budgets des cantons et du soutien à apporter aux comités cantonaux.

Comptes

Association Romande des Logopédistes Diplômés, à Lausanne

1.1

Bilan au 31 décembre 2019

ACTIF	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
<u>ACTIF CIRCULANT</u>	418'852.95	333'757.22
<u>TRESORERIE</u>	404'573.60	331'221.67
Caisse	111.85	45.50
Poste	10'825.26	11'919.06
Banque Raiffeisen d'Assens, c/courant	336'850.25	262'499.25
Banque Raiffeisen d'Assens, c/épargne	56'786.24	56'757.86
<u>ACTIFS DE REGULARISATION</u>	14'279.35	2'535.55
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>	800.00	1'400.00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES MEUBLES</u>	800.00	1'400.00
Mobilier et installations	200.00	400.00
Machines de bureau et informatique	600.00	1'000.00
TOTAL DE L'ACTIF	419'652.95	335'157.22
PASSIF	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
<u>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</u>	11'428.70	15'694.00
<u>PASSIFS DE REGULARISATION</u>	11'428.70	15'694.00
<u>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</u>	45'750.40	45'750.40
<u>Réserves</u>	45'750.40	45'750.40
Réserve Formation continue	25'750.40	25'750.40
Réserve Sections cantonales	20'000.00	20'000.00
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	362'473.85	273'712.82
Capital	362'473.85	273'712.82
TOTAL DU PASSIF	419'652.95	335'157.22

le 29 janvier 2020

Comptes

Compte de résultat 2019

	2019 CHF	2018 CHF
<u>CHIFFRE D'AFFAIRES RESULTANT DE VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES</u>	<u>646'593.70</u>	<u>570'964.38</u>
<u>CHARGES DE MATERIEL, DE MARCHANDISES ET DE PRESTATIONS DE TIERS</u>	<u>236'724.60</u>	<u>214'800.39</u>
<u>RESULTAT INTERMEDIAIRE</u>	<u>409'869.10</u>	<u>356'163.99</u>
Charges de personnel	273'257.65	270'101.35
Autres charges d'exploitation	45'043.40	45'366.20
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTERETS, IMPOTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)</u>	<u>91'568.05</u>	<u>40'696.44</u>
Amortissements	600.00	1'460.00
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTERETS ET IMPOTS (EBIT)</u>	<u>90'968.05</u>	<u>39'236.44</u>
(Charges) et produits financiers nets	(554.22)	(467.64)
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPOTS</u>	<u>90'413.83</u>	<u>38'768.80</u>
(Charges) et produits hors exploitation nets	0.00	0.00
(Charges) et produits exceptionnels, uniques ou hors période nets	0.00	0.00
<u>RESULTAT ANNUEL AVANT IMPOTS</u>	<u>90'413.83</u>	<u>38'768.80</u>
Impôts	(1'652.80)	(1'636.75)
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>88'761.03</u>	<u>37'132.05</u>

le 29 janvier 2020

Association Romande des Logopédistes Diplômés :



ARLD
association romande
des logopédistes diplômés

**Place de la Riponne 5
1005 Lausanne**

Tél. 021 732 17 31

**www.arld.ch
secretariat@arld.ch**

©2020-ARLD